



Plan de formation pour l'éducation prioritaire

Année scolaire 2021/2022

La démarche de préparation de la rentrée 2021 entreprise au sein des réseaux d'Education Prioritaire de l'académie a permis à chaque réseau de réfléchir à ses besoins en formation et au niveau académique, en collaboration avec les départements, de définir un plan de formation et de proposer des modalités d'accompagnement des équipes.

Au regard de l'analyse des formations proposées les années précédentes et des échanges réguliers avec les pilotes et les enseignants des réseaux, il apparaît nécessaire de :

- Faire évoluer des formations trop ponctuelles qui sont insatisfaisantes pour les enseignants comme pour les formateurs.
- S'orienter vers un accompagnement des équipes, autour d'un objet de travail et de réflexion ancré dans les préoccupations réelles des enseignants en alternant des temps de travail d'équipes, des apports des acquis de la recherche, des temps d'observations et pratiques en classe...
- Favoriser les articulations avec les différents plans de formations (plan math, plan français pour le premier degré, formations disciplinaires pour le second degré)

Les premières remontées en besoin de formation des réseaux ont permis de dégager trois grandes thématiques. Pour chaque thématique, une grande conférence d'1h/1h30, proposée en visio-conférence en début d'année scolaire permettra de poser la problématique, d'en dégager les principaux éléments structurants et les enjeux pour le public de l'Education Prioritaire, de donner les principaux repères relatifs à la pratique et à la recherche. Positionnées sur le hors temps scolaire, ces conférences seront ainsi accessibles facilement à l'ensemble des personnels qui le souhaitent.

Thématiques proposées :

- Enseigner plus explicitement afin de développer davantage l'autonomie des élèves
- Travailler la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines : lecture (fluence et compréhension), pratique de l'écrit et de l'oral
- Penser et gérer l'hétérogénéité dans la classe, l'école, le collège, au sein du réseau

Organisation de la formation et de l'accompagnement

- Chaque réseau choisit une thématique principale parmi les 3 proposées.
- Les acteurs du réseau impliqués assistent à la conférence sur la problématique choisie (organisée au niveau académique). Jacques Bernardin, président du GFEN, interviendra sur les 3 thématiques.
- Le réseau, dans une réflexion collective, dégage à partir de cette problématique un objet de travail précis et concret qui fera l'objet d'un travail sur l'année et bénéficiera d'un accompagnement spécifique selon des modalités arrêtées avec les pilotes par les formateurs académiques, départementaux ou de circonscription (participation à un temps de travail, apports spécifiques, réflexions partagées...). Le CAREP aidera à la définition de cet accompagnement.

NB : Cette orientation de la formation n'interdit pas d'autres demandes spécifiques, en lien avec d'autres thématiques

Schéma de la formation et de l'accompagnement

Choix de la thématique de travail et premières réflexions sur un objet possible et sur les modalités d'accompagnement	Réflexion au sein du réseau	Mai 2021/ juin 2021
---	-----------------------------	------------------------



Visio-conférence d'1h/1h30 pour poser chaque problématique Les mercredis de 14 à 16h			Organisation par le niveau académique	Septembre 2021 / Octobre 2021
Enseigner plus explicitement pour développer l'autonomie des élèves 29/09/2021	Travailler la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines 6/10/2021	Penser et gérer l'hétérogénéité dans la classe, l'école, le collège, au sein du réseau 13/10/2021		



Définition par le réseau d'un objet de travail concret			Réflexion au sein du réseau	Mai 2021/ Octobre 2021
Exemples				
Enseigner plus explicitement en mathématique	Des écrits courts mais fréquents dans toutes les disciplines	Mettre en place du tutorat, développer la collaboration élèves/élèves		
Développer l'autonomie des élèves dans leur travail personnel hors la classe	Enseigner la lecture tout au long de la scolarité	Développer des pratiques d'évaluation par contrat de confiance		
Mettre en place un « journal des apprentissages »	Favoriser la prise de parole des élèves dans le quotidien des enseignements	Aider les élèves en difficulté par des groupes de besoin de préparation aux cours qui vont suivre		
	Travailler la fluence tout au long du parcours			



Définition des modalités de travail pour l'année de cet objet de travail (observations dans les classes, expérimentations de pratiques, groupes de travail ...)	Réflexion au sein du réseau (en collaboration au besoin avec le CAREP)	Mai 2021/ Octobre 2021
--	--	---------------------------



Accompagnement filé par les formateurs académiques, départementaux ou de circonscription (participation à un temps de travail, apports spécifiques, réflexions partagées...)	Travail au sein du réseau Accompagnement académique et/ou départemental	Septembre 2021 /juin 2022
--	--	------------------------------

Dans un réseau, se former autour d'un « objet de travail » partagé ?

Un objet de travail opérationnel ?

L'objet de travail défini doit être suffisamment précis pour permettre un travail collectif efficient dont on pourra voir la progression, les résultats, que l'on pourra aisément traduire en pratiques de classe qui seront essayées, analysées, mutualisées, observées... Il engage le réseau pour une année scolaire, ou deux au maximum.

Un même objet de travail peut être décliné différemment selon les niveaux ou cycles.



Comment le définir ?



Un objet de travail peut :

- ✓ Etre formulé comme une question. Quel est le problème pour les enseignants ? Le problème pour l'élève ?
- ✓ Partir d'un problème sur lequel bute chaque enseignant et pour lequel le collectif semble pouvoir être source de progrès.
- ✓ Pourquoi toujours partir d'un problème ? L'objet choisi peut souhaiter développer ce qui apparaît comme un appui (exemple la coopération entre élèves, le goût des élèves pour ...)
- ✓ Vouloir mutualiser des pratiques sur un thème, les analyser, les confronter, les développer, les harmoniser...

Pour préciser l'objet de travail, on pourra le cas échéant :

- ✓ Procéder à des analyses de documents (travaux d'élèves, résultats aux évaluations, entretiens, des observations ...)
- ✓ S'inspirer des comptes rendus des cafés du jeudi, de la ou les conférences introductives de septembre / octobre 2021.

Comment en faire une préoccupation partagée au sein du réseau ?

Le rôle des pilotes, des directeurs (trices) d'école et de la coordination est déterminant pour :



- ✓ Organiser, planifier, faire entrer ce travail dans le quotidien de l'école, de la classe, lui donner sa place dans le fonctionnement « ordinaire ».
- ✓ Repérer les équipes qui travailleront ensemble ou en parallèle, les personnes ressources dans et hors du réseau.
- ✓ Impliquer l'ensemble des personnels en favorisant des investissements différents (se tenir informé/ participer ponctuellement / durablement / de manière différenciée et évolutive ...)

- ✓ Définir une « programmation » du travail, des points de régulation, des temps forts.
- ✓ Etablir des comptes rendus réguliers largement diffusés qui marquent et font connaître l'avancée de la réflexion, du travail engagé.
- ✓ Faire le point de ce travail chaque fois que nécessaire au sein des différentes instances, qu'elles soient spécifiques à l'EP (comité de pilotage) ou non (CEC, Conseil de cycles, des maîtres, conseil pédagogique)



Sur quels temps travailler ?

L'enjeu est d'intégrer au maximum ce travail dans les temps « ordinaires » d'équipes, de ne pas le « mettre à part ».

Tous les temps institutionnels du « droit commun » peuvent être investis :

- ✓ Les temps des conseils de cycles, de maîtres, conseils pédagogiques.
- ✓ Une partie des heures d'animation pédagogiques dans le premier degré.

Mais aussi pour des temps forts de réseau :

- ✓ La journée de solidarité,
- ✓ Une des journées d'âtes de prérentrée



En REP+ le travail est facilité par le temps libéré pour le travail collectif et la formation : la pondération des heures d'enseignement en collège et les 18 demi-journées remplacées dans le premier degré qui sont, rappelons-le une seule et même mesure déclinée différemment selon les degrés mais aux objectifs identiques.



Quelles modalités de travail explorer ?

Les modalités choisies privilégieront l'alternance de temps de travail d'équipes, de pratiques de classes, de formation...

...Pour s'interroger sur ce qui est prescrit (en particulier le référentiel de l'EP), sur l'écart entre ce que l'on souhaite et ce que l'on fait ou obtient, d'analyser le réel de la classe, des élèves, du travail enseignant, d'envisager des évolutions de pratiques possibles, individuelles et collectives, d'essayer, d'analyser ...

Cela peut passer par des :

- ✓ Observations d'élèves au travail, entretiens, analyses de leurs travaux : comprendre ce qu'ils font, ou ne font pas, ce qu'ils comprennent ou de comprennent pas...ce qu'ils savent ou croient savoir...
- ✓ Observations de séances, de « gestes pédagogiques ».
- ✓ Co-préparation / Co-animation de séances et analyse de celles-ci.

Qui sont les « accompagnateurs/formateurs » ? Quel est leur rôle ?

Les formateurs académiques éducation prioritaire, les conseillers pédagogiques de circonscription, les formateurs académiques, des intervenants ponctuels, les personnes ressources du réseau peuvent participer au suivi et à l'accompagnement de ce travail.

Leur accompagnement peut aider :

- ✓ A définir ou redéfinir l'objet de travail
- ✓ A faire le lien avec la recherche, les références théoriques
- ✓ A préciser la démarche, aider à la formalisation, à l'analyse
- ✓ A faire le lien avec d'autres équipes qui ont des sujets de travail proches, ou ont déjà expérimenté ces modalités de travail et de formation, à développer la mutualisation.



Les formateurs/ accompagnateurs peuvent participer aux réunions ou temps de travail d'équipes, animer des temps plus formalisés de formation, participer aux bilans d'étape,...